



Octobre 2022.

Informers. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

11>28 OCT  
CONDITIONS DE TRAVAIL  
**C'EST QUOTIEN CE BOULOT ?**  
Je participe à l'enquête nationale

**LA FORCE DU COLLECTIF !**

**Pour accéder à l'enquête réalisée par FO DGFIP, c'est ici.**

Titularisation des agents contractuels et Titularisation dans le corps des agents administratifs des finances publiques

**FACE A UNE ADMINISTRATION INTRANSIGEANTE, PRIORITÉ A LA DÉFENSE DES AGENTS !**

L'administration s'est félicitée de l'intégration du distanciel dans la formation des contrôleurs stagiaires qui aurait permis le recrutement de 250 stagiaires supplémentaires que l'ENFIP n'aurait pu accueillir sur une formation uniquement en présentiel. On peut donc s'attendre à ce que ce dispositif s'élargisse à la formation des agents stagiaires. L'administration s'est vantée qu'en étudiant au plus près les dossiers litigieux avec le prisme de la deuxième chance, elle se réjouit de nous présenter en CAP seulement 2 % des dossiers d'agents stagiaires titularisables.

Bien que l'on puisse se satisfaire de ce taux, FO DGFIP dénonce la position intransigeante de l'administration devant nos arguments présentés en CAP.

Concernant les formations des stagiaires, FO DGFIP s'est félicité de la reprise des formations en présentiel dans les écoles de l'ENFIP : en effet lors de cette CAP, nous avons de nouveau constaté les limites de la formation en distanciel.

#### Conditions de déroulement des stages pour les primo-affectés.

Pour l'administration, compte tenu des effectifs, il n'est pas envisageable d'affecter les stagiaires en surnombre. De plus, pour les stagiaires il est nécessaire de se confronter le plus rapidement possible à la réalité du terrain en les plaçant sur des postes vacants.

Pour FO DGFIP, cette politique de gestion des stagiaires pourrait s'entendre à condition que l'administration ne leur fixe pas des objectifs de titulaires chevronnés comme cela est souvent constaté à la lecture des rapports de stage.

Cela éviterait de voir des agents en difficulté avec remise en cause de leur titularisation.

Par ailleurs, l'administration rappelle son opposition à la 2<sup>ème</sup> chance automatique dans le cadre d'un renouvellement de stage en cas de manquement ou carence, car cela manifesterait « d'un manque de respect » vis-à-vis du collectif de travail. Respect que nous aurions souhaité voir se manifester depuis longtemps de la part de la DGFIP vis-à-vis des agents en reconnaissant leur investissement permanent et sans faille.....

#### Titularisations des agents administratifs stagiaires dans le corps des agents administratifs des Finances publiques au grade d'AAPFIP 2<sup>ème</sup> classe :

À l'ordre du jour de cette CAPN 7 dossiers litigieux d'agents stagiaires ont été évoqués.

Ci-dessous les votes de FO DGFIP.

Nbre	Proposition RH2-A	Décision	Vote FO
1	Licenciement	Licenciement	Contre
1	Licenciement	Licenciement	Abstention
1	Licenciement	Prolong° 12 mois	Pour
2	Prolong° 12 mois	Prolong° 12 mois	Pour
2	Prolong° 12 mois	Prolong° 12 mois	Contre

#### Titularisations des agents administratifs contractuels handicapés dans le corps des agents administratifs

À l'ordre du jour de cette CAP, un dossier litigieux d'agent contractuel a été évoqué. Ci-dessous les votes de F.O.-DGFIP.

Nbre	Proposition RH2-A	Décision	Vote FO
1	Renouvellement de contrat	Renouvellement de contrat	Abstention

Trop de dossiers ne sont encore pas confiés à une organisation syndicale ce qui ne permet pas de les défendre efficacement.

Au terme de cette CAP, TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES, ont regretté le peu de souplesse de l'administration face aux dossiers défendus par les OS et ce malgré de nombreux et nouveaux éléments portés en séance à la connaissance de l'administration.

L'administration a justifié sa position en prétextant avoir filtré en amont les dossiers et présenté uniquement les plus « compliqués » .

